



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3184

Attribution de subventions de fonctionnement à quatre associations sur le Fonds d'Intervention Culturel pour un montant global de 43 000 euros - Approbation d'une convention d'application entre la Ville de Lyon et le Théâtre Nouvelle Génération

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loic

**SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BOUDOT

2017/3184 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A QUATRE ASSOCIATIONS SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL POUR UN MONTANT GLOBAL DE 43 000 EUROS - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION ENTRE LA VILLE DE LYON ET LE THEATRE NOUVELLE GENERATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Le territoire lyonnais compte de nombreuses équipes artistiques qui travaillent dans le domaine du théâtre, des arts visuels, du cinéma, de la poésie, de la lecture et de la musique.

Les structures présentées ici ont toutes pour points communs d'être investies depuis de nombreuses années sur le territoire lyonnais – trois d'entre elles fêtent en 2017 leurs 20 ans - et de sans cesse renouveler leurs projets.

Je vous propose ici de soutenir quatre associations, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel, au titre de l'exercice 2017.

## ARTS VISUELS

### ASSOCIATION ADELE - 10 rue de Crimée - 69001 Lyon

Afin de créer une dynamique positive sur le territoire de l'art contemporain de la Métropole lyonnaise et de Saint-Étienne, différents lieux d'expositions se sont réunis afin de promouvoir la création contemporaine. Adele est née de cette dynamique. Créée en 1997, il y a 20 ans, elle regroupe actuellement 31 structures publiques et privées d'art contemporain. Elle a intégré en 2016 des associations du territoire Auvergnat.

Ce réseau a pour objectif de favoriser et valoriser la création artistique contemporaine, de fédérer ses acteurs autour d'enjeux partagés ainsi que de faciliter l'accès et la compréhension de l'art contemporain au public le plus large.

Le réseau propose régulièrement des parcours de visites d'expositions, accompagnés d'un médiateur : les *Samedis d'Adele* et des discussions autour de sujets liés à l'art contemporain : les *Tables Rondes d'Adele*. Ces temps de rencontre sont ouverts à tous sur réservation.

L'édition trimestrielle d'un agenda et une newsletter mensuelle récapitulant les vernissages, conférences, performances et autres événements viennent compléter le site internet. L'objectif principal de l'association est une coopération autour d'une communication commune.

En 2017, l'Association Adele fête ses 20 ans. Elle célébrera cet anniversaire en valorisant les actions et en rassemblant ses partenaires en novembre lors d'un événement festif et fédérateur, pendant la Biennale d'art contemporain. L'événement central de la soirée sera la présentation de la production artistique imaginée pour l'événement.

Sur la saison 2016-2017 Adele a organisé 4 *Samedis d'Adèle*.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 0 €

**Subvention proposée : 4 000 €**

## SECTEUR MUSIQUES ACTUELLES

### **MEDIATONE** – 29 rue des Capucins – 69001 Lyon

L'Association Médiatone a été fondée dans le but de promouvoir et d'accompagner des groupes en développement de Lyon et son agglomération. Son activité principale est d'organiser, à des tarifs attractifs, de nombreux concerts de musiques actuelles de tous styles et de permettre à des artistes amateurs ou professionnels de se diffuser à Lyon et de se faire connaître. Une cinquantaine de concerts sont organisés chaque saison dans les salles lyonnaises et de son agglomération : Transbordeur, Ninkasi, Marché Gare, Epicerie Moderne, Double Mixte, CCO, Radiant. Elle organise, cette saison, quatre temps forts : les festivals Dantesk et Reperkusound dédiés aux musiques électroniques, le festival de la Croix-Rousse et le Transfer Festival, dédié aux musiques indépendantes rock.

Médiatone est devenue peu à peu incontournable sur la scène lyonnaise et travaille en lien étroit avec les acteurs du secteur des musiques actuelles et notamment avec le Conservatoire de Lyon, pour l'accueil des groupes lors des premières parties.

Médiatone a fêté ses 20 ans d'existence au Transbordeur le 8 juin 2017 avec une programmation de groupes "phares" comme Mass Hysteria, Babylone Circus, Soviet Supreme, Konee et l'occasion de valoriser vingt ans d'activités qui se traduisent par 800 concerts, 2 500 groupes programmés et 650 000 spectateurs. Pour cet événement, la Ville de Lyon souhaite lui allouer une subvention exceptionnelle de 4 000 €. La Ville soutient le projet de cette association depuis de nombreuses années par une subvention de fonctionnement d'un montant de 9 000 € en 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 9 000 €

**Subvention proposée : 4 000 €**

### **NINKA TOUR** - 270 rue Marcel Mérieux - 69007 Lyon

L'Association Ninka Tour porte le projet artistique et culturel de la brasserie Ninkasi, présente à Gerland depuis 1997. Le Ninkasi Gerland, regroupe la salle de concert, le Kao (800 places) et le Kafé (350 places). Depuis 2003, d'autres café-concerts ont vu le jour à Lyon et son agglomération : la Doua, Saint Paul, Monplaisir, Croix-Rousse, Gratte-Ciel, Gorge de Loup, Guillotière et jusqu'à Saint Romain en Gal et Tarare.

Ninka Tour s'est donnée pour missions la promotion, le développement et l'émergence de pratiques culturelles et artistiques locales en matière musicale, l'aide et l'accompagnement artistique de nouveaux talents. Au Ninkasi Kao, 3 à 4 concerts par semaine mettent en avant toutes les esthétiques, et structurent la programmation sous formes de locations, coréalizations, coproductions avec une attention au soutien de projets émergents et de résidences (une douzaine par saison). Les soirées "brassage local", les mardi soir, au Kafé, accueillent entre un et trois groupes de Lyon ou de la Région, sur une esthétique plutôt rock.

En 2016-2017, Ninka Tour a mis en avant deux temps forts de son projet culturel :

1/ Le tremplin régional des Musiques Actuelles, le Ninkasi Musik Lab. Les objectifs sont de favoriser le repérage des groupes musicaux sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes et de les accompagner dans leur parcours de préprofessionnalisation.

2/ La Ninkasi Urban Week, (10 au 17 avril 2017) consacrée aux cultures urbaines, avec de très nombreux rendez-vous gratuits, des concerts, de la danse hip hop, du graff.

A l'automne 2017, le Ninkasi fêtera ses 20 ans, l'occasion pour l'association de réaffirmer tout au long de la saison à venir son ADN : une programmation éclectique composée d'artistes émergents et locaux, ouverte à un public large. Parmi les temps forts de la programmation, une soirée anniversaire sera organisée le 7 octobre prochain avec des déambulations dans les rues de Lyon et des concerts au Ninkasi Gerland, mais aussi à Guillotière où une scène professionnelle sera installée pour l'occasion.

Le projet culturel du Ninka Tour répond à la politique de la Ville de Lyon dans le secteur des musiques actuelles du fait de son soutien aux groupes lyonnais à travers le tremplin découvertes, la diffusion des groupes émergents dans les différents cafés concerts et les résidences. Pour accompagner les événements autour de cet anniversaire, la Ville de Lyon souhaite lui allouer une subvention exceptionnelle de 5 000 €

**Subvention proposée : 5 000 €**

## **SECTEUR THÉÂTRE**

### **THEATRE NOUVELLE GENERATION – CENTRE DRAMATIQUE DE LYON**

TNG – 23 rue de Bourgogne – 69009 Lyon

Les Ateliers – 5 rue du Petit David – 69002 Lyon

Le Théâtre Nouvelle Génération – Centre Dramatique National de Lyon, dirigé par le metteur en scène Joris Mathieu, réunit depuis septembre 2015 Les Ateliers, théâtre situé sur la Presqu'île de Lyon, et le Théâtre Nouvelle Génération implanté dans le quartier de Vaise. Son projet artistique est tourné vers un théâtre des imaginaires, destiné aux enfants comme aux adultes. Lieu de diffusion, le TNG propose des spectacles de formes variées : théâtre optique et numérique, théâtre d'objets, marionnette, théâtre plastique ou chorégraphique. Lieu de création, les espaces du théâtre des Ateliers sont en partie dédiés à l'accueil en résidence d'artistes, émergents notamment.

La Ville de Lyon souhaite aujourd'hui apporter des moyens financiers supplémentaires au Théâtre Nouvelle Génération – Centre Dramatique National de Lyon pour faciliter l'accueil en résidence aux Ateliers, théâtre historique de Guignol à Lyon, de compagnies de marionnettes.

La Ville de Lyon a la volonté de mettre en valeur les arts de la marionnette dans ses expressions multiples, passées et présentes. La refonte du Musée des Marionnettes du Monde devenu « Musée des Arts de la Marionnette » et le lancement d'un nouveau projet artistique pour le Théâtre de Guignol, sont l'expression de cette impulsion nouvelle autour de la figure

patrimoniale de Guignol. Le renforcement du volet marionnette au TNG est un des axes de cette visibilité accrue donnée à cet art majeur.

En 2017, une subvention de fonctionnement de 608 000 € a été allouée au Théâtre Nouvelle Génération – Centre Dramatique National de Lyon.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2016 : 608 000 €

**Subvention proposée 2017 : 30 000 €**

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer une subvention globale de 43 000 €

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission culture, patrimoine, droits des citoyens, événements ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 43 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément aux tableaux ci-dessous :

<b>Nom de l'association</b>	<b>Montant de la subvention</b>
Adele (Lyon 4 <sup>e</sup> )	4 000 €
Médiatone (Lyon 1 <sup>er</sup> )	4 000 €
Ninka Tour (Lyon 7 <sup>e</sup> )	5 000 €
Théâtre Nouvelle Génération – Centre Dramatique National de Lyon (Lyon 2 <sup>e</sup> - Lyon 9 <sup>e</sup> )	30 000 €
<b>TOTAL fonctionnement</b>	<b>43 000 €</b>

2. La convention d'application financière susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la SCOP SARL Théâtre Nouvelle Génération, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante, soit 43 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2017, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER